

PROJET D'ÉCOLE

2018-2021

Circonscription : MORTEAU

**Communes : Indevillers – Les Plains et Grands Essarts –
Courtefontaine**

École : Intercommunale d'Indevillers

Regroupement d'écoles pour un projet partagé : ☐

Nombre de classes : 4

Effectif total de l'école : 90

Nombre d'enseignants (y compris Brigade TR) : 6

Autres personnels (ATSEM...) : 2 ATSEM, 1 AVS.

ANALYSE DE LA SITUATION

(cf. fiche d'autodiagnostic)

On se référera à la fiche d'autodiagnostic avant de renseigner cette partie.

Points forts :

- une équipe stable et dynamique, qui a su prendre en compte les caractéristiques de l'école et son environnement rural.
- une école située sur 3 sites différents avec un lien fort et une communication, une coopération, une collaboration accrues de par la distance.
- des équipements numériques présents, de quantité et de qualité (ordinateurs, tablettes, TNI, vidéoprojecteurs).
- un PEAC déjà en place, renouvelé tous les ans depuis 3 ans.
- une école ouverte et bienveillante vis-à-vis des familles.
- une prise en compte et un suivi des élèves en difficulté et à BEP.
- une réflexion engagée sur l'évaluation positive et la différenciation ; des protocoles déjà mis en place dans les classes.

Points à approfondir :

- ouvrir davantage les classes aux parents.
- approfondir et développer l'utilisation du numérique dans les classes.
- continuer le travail sur le climat de classe (coopération, estime de soi, harcèlement ...).

AXES PRIORITAIRES RETENUS POUR LE PROJET D'ECOLE 2018-2021

(se reporter à " Priorités retenues pour le futur projet d'école de la fiche d'autodiagnostic")

1. Assurer un parcours de réussite à chaque élève

Objectifs ⇨

- 1) Personnaliser les parcours afin de faire progresser tous les élèves en difficultés, handicapés ainsi que les élèves « experts ».
- 2) Développer des activités motivantes pour chacun.

Éléments de mesure de l'atteinte des objectifs ⇨

- les progrès des élèves
- l'implication des élèves
- un retour du collège sur l'orientation des élèves

quels éléments concrets permettent de mesurer ? (critères d'évaluation)

Actions ⇨

- mettre en place du tutorat entre élèves.
- poursuivre et améliorer les aménagements pédagogiques des élèves à BEP (PPRE, PAP, PAP-EIP) et des élèves handicapés (PPS).
- utiliser le numérique comme outil pédagogique au service du travail personnel des élèves, au service de la différenciation.
- ouvrir les classes aux parents, favoriser les rencontres.
- aider les élèves à prendre conscience de leurs points forts ; les accompagner dans leur parcours de formation.

2. Interroger les pratiques professionnelles en vue d'améliorer la réussite scolaire

Objectifs ⇨

- 1) continuer de faire évoluer nos pratiques pédagogiques sur l'évaluation positive, la différenciation et les pratiques coopératives.
- 2) Se former, faire des recherches didactiques et pédagogiques.

Éléments de mesure de l'atteinte des objectifs ⇨

- taux de réussite aux évaluations (carnet de suivi, LSU) → *ex : atteindre x %*
- mise en place de fiches de suivi des résultats (contrôle continu) et analyse
- ambiance de classe propice aux apprentissages, motivation accrue
Comment allez-vous le mesurer ?

Actions ⇨

- mise en place d'une bibliothèque pédagogique et didactique pour les enseignants à disposition au sein de l'école (livres pédagogiques et didactiques, documents Eduscol, programmes, documents Canopé ...).
- achat de matériel pédagogique (manipulation en mathématiques, ...).
- mener des projets communs à construire en équipe.
- établir des protocoles et les mettre en place dans les classes.

3. Construire les conditions d'une prise en charge éducative cohérente

Objectifs ⇨

1) Approfondir la mise en place du PEAC :

- voir un spectacle vivant une fois par an minimum
- rencontrer des artistes
- utiliser le local

2) Développer les comportements positifs, coopératifs et respectueux de soi et d'autrui.

Éléments de mesure de l'atteinte des objectifs ⇨

- sorties scolaires effectuées
- intervenants déplacés dans les classes
- projets mis en place
- mise en œuvre du PEAC
- climat scolaire ressenti → quels éléments factuels ?

Actions ⇨

- mettre en place des projets et partenariats culturels
- mener un projet commun en Arts chaque année au sein d'école (exemple : exposition)
- développer les jeux et les activités coopératives au sein des classes
- faire intervenir l'OCCE dans nos classes
- faire appel à des intervenants : artistes, personnel de l'EMS, parents, autres...

AVIS DU CONSEIL ECOLE - COLLEGE

Ce projet a été présenté au Conseil Ecole-Collège réuni le :

Avis :

Remarques éventuelles :

AVIS DU CONSEIL D'ECOLE

Ce projet a été présenté au Conseil d'école réuni le :

Avis :

Remarques éventuelles :

Le projet d'école a été adopté par le Conseil d'école réuni le :

AVIS DE L'INSPECTEUR DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Avis :

Favorable

Sous réserve de développer la
☒ Questions soulevéesDéfavorable ☐

Observations :

A

Nortean

, le 3. 5. 2018

L'IEN de la circonscription

VALIDATION DE L'INSPECTEUR D'ACADEMIE
DIRECTEUR ACADEMIQUE DES SERVICES DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Observations :

A

, le

201

L'Inspecteur d'académie
Directeur académique
des services de l'Éducation nationale